

(...)

Vaissies, freres divizion

Ce( )jour d huy **vingt septiesme** jour de **janvier**  
**mil six cens trente huit** après midy a **villemur**  
et<sup>a</sup> regnant louis et<sup>a</sup> pardevant moy no(tai)re royal  
sous(sig)ne et( )presans les tesmoins bas nommes  
dans ma boutique ont este en personne m(aîtr)e  
**michel vaissie docteur et ad(voca)t michel vaissie**  
**marchant et( )jean vaissie freres herettiers**

334

de( )**feue anne de( )boussac leur mere** lesquels  
de leur bon gre ont declaire avoir cy devant  
faict partage des biens meubles tr(o)uves  
dans la maison et habita(ti)on de lad(ite) de boussac  
hormis des meubles baillés a **jeanne vaissiere**  
**leur soeur** pour sen servir suivant la volonte  
de lad(ite) de boussac exprimée lesdictz meubles  
en l acte receu par moy dict no(tai)re le sixiesme  
du courant quy doibvent estre rendus et deslivres  
par lad(ite) vaissiere lors qu elle se colloquera  
en mariage ou appres son deces ]~~de lad(ite) vaissiere~~[  
desquelz meubles restans appres la deslivrance  
faicte a( )lad(ite) vaissiere des meubles a elle baillés  
chacun desdictz vaissiers a( )rettirer sa portion comme  
est contenu audit acte depuis lequel ilz  
seroient demeures d accord pour le bien et utilitte  
reciproque d un chacun de la divizion et( )partage  
des biens immeubles deppendant de( )l( )hereditte  
de( )lad(ite) feue de boussac leur mere et d iceux biens  
immeubles est advenu pour la troisesme portion  
quy competoict et debvoit estre prinse par ledit  
m(aîtr)e michel vaissie advocat / Premierement  
une maison scittuee a la grand rue de villemur  
confrontant du levant avec lad(ite) rue d ung coste  
maison de andre poumies du dernier avec le  
fleuve de tarn et d autre coste avec maison de m(aîtr)e  
jean malbert, plus autre maison a lad(ite) rue et  
au devant la susd(ite) estant fort ruineuze confrontant

avec lad(ite) grand rue avec maison de pol [...]  
bousquet d ung coste du dernier et d autre cos[*té*]  
avec maison de pierre boulous, plus un[e]  
piece terre et vigne joignant scittuee dans le  
consulat dud(it) villemur lieu appellé de fouj[...]  
de la contenance de trois esminées ou environ  
confrontant avec chemin par lequel en v[a]  
de villemur au terroir de foyssset, avec terre et vig[*ne*]

d( )anthoine pendaries avec le chemin quy va de villemur aux filholz et vigne de pierre rogie[r] cellier, plus ung petit loppin de patu d[...]  
ou on faict a presant jardin scittue en la pres[ent] ville joignant une petite ruelle quy va d[e la] grand rue a la rue de la boucherie de( )la [...]  
de douze canes carrées ou environ confron[tant] avec lad(ite) ruelle avec maison de jean go[...]  
avec pactu des her(tiers) du sieur villette et [...]  
jardin de m(aîtr)e jean boyé no(tai)re / Plus une p[iece] terre scittuee au lieu de pontous audit cons[ulat] de villemur avec le taillis joignant icelluy d[ une] contenance de dix razes ou environ confr[ontant] avec le ruisseau de pontous avec le chem[in qui] va de villemur a vareennes et avec terre de jea[...]  
plus autres piece terre scittuee aud(it) cons[ulat] de villemur lieu appellé de vifranc (lire : Bifranc) d[...]  
d une esminee ou environ confrontant avec [...]  
d helie mariette avec terre de jaques *guy* [...]  
et( )ses herettiers et avec le ruisseau de bif[ranc]

335

Plus et finalement est advenu a la portion dudit m(aîtr)e michel vaissie advocat ung petit loppin de vigne de la contenance d une raze ou environ scittuee audit consulat de villemur lieu appellé de( )louvignes confrontant avec vigne des here(tiers) de michel ayral avec chemin quy va dud(it) villemur aux metteries de blasy avec vigne des here(tiers) d estienne lajunie et avec vigne de jean fontanier / Et pour les deux portions desdictz michel vaissie marchand et jean vaissie leur est advenu et ilz ont prins en commung la metterye que lad(ite) de boussac avoit audit consulat de villemur lieu appellé alz miquelasses concistant en bastimant, terres, vignes, predz bois taillis et generalmente toutes les possessions deppandans de lad(ite) metterie et ce quy estoict jouy et possede par lad(ite) de boussac leur mere sans aucun retranchement et de plus lesd(its) michel vaissie marchand et jean vaissie auront et leur appartiendra deux maisons scittues dans la presant ville rue appellee de( )lescure proche l( )une de l( )autre que sont des **biens advenus a lad(ite) de boussac par le décès de( )luresse vaissie sa filhe** confrontant l une desdictes maisons du devant avec lad(ite) rue d ung coste avec ]~~jean~~[ /salvy/ brassie dit mirgault du dernier avec maison des here(tiers) de pierre vaissie dict librayre et avec une petite ruelle et l( )autre maison confronte aussi du

devant avec lad(ite) rue avec maison et pactu des here(tiers) de jean guiraud et avec le pactu [...]

chateau et autres confron(tati)ons meilleures et [*plus*]  
 vrayes s( )il y( )en( )a ausd(its) biens, lesquelz lesdictes  
 parties ont prins avec leurs contenan[ces]  
 qu'elles que soient et soubz l( )oblie que lesdictes  
 tr(o)uveront charges declairant respective[ment]  
 ne sçavoir combien ny de quy lesd(its) biens s[ont]  
 mouvans quittes de tous arreyrages [...]  
 de( )l( )oblie que de toutes tailles et( )impo(siti)ons  
 au( )jour presant pour raison de quoy en cas [...]  
 qu( )il seroict rien demandé sur la portion [...]  
 m(aîtr)e michel vaissie ad(voca)t ou sur ce quy est [...]  
 ausd(its) michel vaissie marchant et jean vaissie [...]  
 et( )seront tenus de garentir l( )un a( )l( )autre et( )p[...]  
 pareillement en cas il seroict rien de[...]  
 pour autre subiet (*lire : sujet*) sur lesdictz biens les[...]  
 seront obligés reciproquement de se garen[tir]  
 indemniser l( )ung a( )l( )autre, desquelz biens  
 divizés sera jouy et en pourra estre faict et  
 par lesdictes parties a( )l( )advenir comme  
 semblera mesmes dors et deia (*lire : déjà*) chacun  
 de jouir sa portion et lesdictz michel  
 marchant et jean vaissie freres rettirero[nt]  
 l( )antiere recolte de lad(ite) metterie pour la [...]  
 et moitie quy competoict a lad(ite) de boussac

336

moitie demeurant pour le mettayer sans  
 que pour ce ilz soient tenus restituer rien des  
 grains semés ainsy qu'a este par expres  
 convenu en considera(ti)on de toute plus valleur  
 quy pourroit estre a la portion de leur dit frere  
 lequel de mesme retirera et luy appartiendra  
 la recolte prochaine des terres quy luy sont advenue  
 et pour ce quy est du bestail quy leur appartenoit  
 estant a lad(ite) metterie des miquelasses concistant  
 en ung paire boeuf et une vache et une anesse  
 quy appartenoit a **feu pol vaissier leur frere**  
 demeure accordé que ladicte anesse demeurera  
 ausd(its) michel mar(chan)t et( )jean vaissie et les boeufz  
 et vache demeureront migier entreux et led(it) maistre  
 michel vaissie ad(voca)t comme aussi demeurera miger  
 et commung tout ce quy se tr(o)uvera apparteniret  
 despandre de l( )heredité dud(it) pol et autres biens  
 que ceux quy ont este divizés quy pourroient estre  
 de( )l( )hereditte de leur dicte mere ° # seront aussi en commung  
 sauf et rezervé les droictz et prethen(ti)ons que ladicte  
 de boussac avoit sur l( )hereditte de lad(ite) lucesse vaissie  
 sa filhe par dessus les pieces qu'elle en jouissoit  
 et quy sont comprinzes dans ceste divizion, les quelles  
 prethen(ti)ons demeureront audit m(aîtr)e michel vaissie  
 advocat pour en poursuivre la condempna(ti)on et liquida(ti)on  
 a ses coutz et despans perilz et fortunes sans que  
 pour raison de ce sesd(its) freres luy soient de rien

tenus, et par ce que ladicte de boussac a faict  
 de( )leguatz en son dernier et valable testament  
 demeure accordé que lesdictz vaissies freres [...]

chacun pour ung troiesme contribueront au( ) [...]

desdictz leguatz comme aussi aux debtes et ch[arges]

de( )l( )hereditte de leur dicte mere n( )entendant se prej[udicier]

l( )ung a( )l( )autre pour ce quy leur estoict deub d[...]

ilz se satisferont et en feront conte de jour en j[our]

et sera tenu ledit m(aître) michel vaissie quoy q[ue]

maison luy soict advenu a son lot de laisser

dans icelle et au lieu marqué par led(it) test[ament]

lad(ite) jeanne vaissiere leur soeur onforme[ment]

a la volonte de leur dicte mere sans que ses

freres luy soict de rien tenus pour se re[...]

sy ont declairé lesdictes parties que /sur/ les [...]

et volaille quy sont a lad(ite) metterie led(it) m(aître) [...]

vaissie ad(voca)t ne pourra rien prethendre /a( )la( )po[rtion qui]

appartenoit a leur dicte mere quy demeurera quy demeurera

auxd(its) michel vaissie mar(chan)t et jean vaissie

lesd(ites) parties l( )ont declare et promis

a l obliga(ti)on de tous leurs biens pres[ents]

et advenir qu( )ilz ont soubmis aux rigueurs

de justice et l( )ont juré presans jean ar[naud]

bourgeois, jean auriol et pol bousquet [...]

signés avec lesdictes parties et moy [...]

requis #° mesme se quy est deub par [...]

de lad(ite) metterie des miquelasses et autres pe[...]

Vaissier

Vaissier

Vaissier

Arnaud, p(rése)nt

Auriol

Bousquet, p(rése)nt

Esteverin, not(aire)

[...] : *reliure serrée.*